

Magazine Municipal

THOREY EN PLAINE

INFORMATIONS DE LA COMMUNE

<https://station.illiwap.com/fr/public/21632>



www.thoreyenplaine.fr

mairie@thoreyenplaine.fr

03.80.79.16.29



ÉTAT CIVIL

2024

NAISSANCES



Alex CHARREYRE
26 janvier 2024

Augustin CHOLLOT
26 février 2024

Camille QUINTAS DA SILVA FERNANDES
10 mars 2024

Eloïse BROCHARD
3 mai 2024

Lys OLLIER POTOT
9 juillet 2024

Luisa QUEIROS PEREIRA
05 août 2024

Ryad RHANNAOUI
12 août 2024

Julia FREQUELIN GERMAIN
21 novembre 2024

DÉCÈS



Christelle DEFFEUILLE née SILVANT
18 février 2024

Eric CHOUREAU
31 janvier 2024

Marie-Françoise CLERGET née SÉBILLOTTE
08 septembre 2024

Pierre LARMIER
24 septembre 2024

Pierre BRUSSON
18 octobre 2024

Gérard GRILLAT
01 novembre 2024

Jackie SOTTAS
16 décembre 2024

MARIAGE



David FORELLE - Romane GRAILLET
03 août 2024

Sophie LAZHAR - Gérald PERRUSSOT
10 août 2024

Lucie KUS - Mehdi LAIYMANI
17 août 2024

Vanessa ROUSSEAU - Americo SEIXAS
3 mai 2024

Élodie VANDECASTEELE - Cyril SIMON
8 juin 2024

Valérie SOMKÖI - Thi NGUYEN
17 août 2024

SOMMAIRE

N° 16 Juin 2025

02. Mot du Maire - Gilles Brachotte

03. Vos Élus

04. Vie Communale et Citoyenne

09. Carnet Des Travaux

12. Conseil Municipal des Jeunes

15. Bien Vivre à Thorey

20. Vie Scolaire et Péricolaire

20. École Maternelle

21. École Primaire

22. École de Musique

23. Bibliothèque

25. Services de l'Intercommunalité

25. Centre Social

25. Point Relais Emploi

26. Services et solidarité au cœur de la Plaine Dijonnaise

27. France Services

28. Vie Associative

28. Amné'zik

28. La Ruchette

29. Loisirs Animation

30. Association Parents d'Élèves

31. SMICTOM

33. Civisme & Cambriolages

34. Rubrique Juridique

Le Mot du Maire



Gilles BRACHOTTE

« Avec l'équipe municipale nous mettons toute notre énergie pour servir le collectif et améliorer votre cadre de vie et votre quotidien. Mais je n'oublie jamais que sans l'histoire notre village, sans votre engagement, votre participation aux projets et votre volonté de faire vivre notre commune, nous n'aurions pu réussir toutes les actions entreprises et construire un si beau village. »

L'année 2024 a été une nouvelle année d'actions et de transformations pour notre village. Une année où nous avons poursuivi notre engagement pour un cadre de vie toujours plus agréable, sécurisé et respectueux de l'environnement. Grâce à une gestion rigoureuse et à une vision à long terme, nous avons pu mener à bien de nombreux projets, chacun apportant une amélioration concrète à votre quotidien, du moins nous l'espérons.

Des écoles modernes et écologiques

L'un des projets les plus emblématiques de l'année 2024 a été le début tant attendu de la réhabilitation de nos écoles. Ce projet ne se limite pas à une simple modernisation des bâtiments. Il s'agit d'un véritable engagement pour l'avenir de nos enfants. En construisant un bâtiment à énergie positive, en désimperméabilisant la cour de récréation et en installant un préau couvert de panneaux photovoltaïques, nous garantissons des conditions d'apprentissage optimales tout en réduisant notre empreinte carbone. Ce projet est une promesse : celle de préparer nos jeunes générations à un avenir où innovation et responsabilité environnementale vont de pair. Avec un financement équilibré entre la commune, le Département et l'État, nous avons su allier ambition et maîtrise budgétaire. Une nécessité pour un projet aussi ambitieux pour notre commune.

Un cadre de vie sécurisé et apaisé

La sécurité et le bien-être de chacun sont des priorités qui ont guidé nos décisions cette année encore. L'installation de la première phase de vidéosurveillance, comprenant neuf caméras, dont deux dédiées à la lecture des plaques d'immatriculation, répond à une demande forte des habitants exprimée lors des réunions de quartier. Cette initiative s'inscrit dans une démarche préventive et vise à renforcer la sérénité de notre commune. Ce dispositif vient compléter d'autres actions comme la participation citoyenne et la vigilance accrue de la gendarmerie, qui contribuent à préserver notre cadre de vie.

Des infrastructures adaptées aux besoins de tous

Le passage intensif de véhicules sur la RD 968 a nécessité un entretien spécifique du réseau d'eau pluviale au niveau de la pharmacie et du centre d'optique. Ces travaux sont essentiels pour garantir la durabilité de nos infrastructures et prévenir tout risque d'inondation. D'autres secteurs pourraient être traités dans les années à venir. Toujours dans une vision d'infrastructure durable, 2024 a vu le début de la construction d'une passerelle facilitant les mobilités douces. Celle-ci représente une avancée significative pour les piétons et les cyclistes qui veulent accéder au canal de Bourgogne en toute sécurité. Cette nouvelle infrastructure a aussi pour objectif de créer un lien entre les quartiers et de favoriser un mode de déplacement plus respectueux de l'environnement.

Une commune connectée

Avec un taux de raccordement de plus de 96 %, Thorey-en-Plaine est désormais l'un des villages les plus connectés de Côte-d'Or. Le déploiement de la fibre optique représente une avancée majeure pour les familles et les professionnels qui ont désormais accès à un réseau performant. Même s'il subsiste encore quelques difficultés de raccordement, chaque jour, nous sommes plus nombreux à être connectés au réseau fibre de CORAI.

Un engagement écologique renforcé

La transition énergétique reste une priorité, comme en témoigne la poursuite du passage à l'éclairage LED pour l'ensemble de la commune. Cette technologie, plus économique et plus durable, nous permet de réduire notre consommation énergétique tout en garantissant un éclairage de qualité. Par ailleurs, l'enfouissement des lignes électriques, amorcé dans la rue du Bois et qui se poursuivra en 2025, contribue à l'embellissement du village et à la sécurité des installations. De plus, dans tous les travaux que nous engageons, nous pensons à la ressource en eau en installant des réserves d'eau de pluie enterrée qui viennent apporter l'eau nécessaire pendant la période estivale ou lors de sécheresse intense.

Une vie associative et citoyenne dynamique

Notre village est riche de ses initiatives et de ses engagements citoyens. En 2024, nous avons pu organiser (y compris avec le Conseil Municipal des Jeunes) de nombreux événements fédérateurs : le repas des aînés, l'opération «Nettoyons la nature», la chasse aux œufs, la cérémonie des bébés, sans oublier le passage du Tour de France qui a mobilisé tout le village. Ces moments de partage et de convivialité sont essentiels à la vitalité de notre commune et reflètent notre volonté de créer du lien entre les générations.

2024 se fût aussi le passage du Tour de France. Quel événement magnifique pour notre village ! Je me suis déjà exprimé sur le plaisir d'avoir vu notre village traversé par la plus belle course cycliste du monde. Je retiens toute la solidarité, le plaisir observé d'être ensemble et l'ambiance merveilleuse qui a régné toute la journée. Je remercie tous les acteurs pour cette journée qui restera gravée dans mon mandat d'élu.

Un service public de proximité et de qualité

Même si nous ne pouvons pas parler de service public, 2024 a vu une démarche innovante avec d'autres communes. Nous nous sommes associés pour vous proposer un achat groupé d'énergie et de vélos électriques en partenariat avec Wikipower, permettant aux habitants de bénéficier de tarifs avantageux et d'adopter des solutions plus durables pour leurs déplacements. Ce fut un très beau succès. Nous suivons avec attention l'évolution des tarifs énergétiques et reviendrons vers vous si les analyses s'avèrent positives pour vous.

2024 aura aussi été marquée par des évolutions au sein de notre maison de santé. Malgré quelques défis, nous avons accueilli deux nouveaux professionnels de santé (Mme Mélanie SARRON, pharmacienne et Mme Nadège NOËL, hypnopraticienne) et inauguré dans le village un centre de médecine esthétique tout en poursuivant nos efforts pour stabiliser et renforcer l'offre de soins. Les enjeux sont très importants et, avec l'équipe des professionnels de santé, nous sommes collectivement motivés pour asseoir une offre de santé sécurisée sur la commune.

Un village qui prépare son avenir

Enfin, nous restons vigilants sur les enjeux d'urbanisation et d'infrastructures. La suspension temporaire d'un projet de lotissement, liée aux contraintes sur l'eau potable, illustre la nécessité de gérer intelligemment notre développement tout en veillant à préserver les ressources naturelles. Grâce à notre mobilisation et à une concertation active avec les autorités compétentes, nous espérons aboutir à une solution équilibrée d'ici quelques semaines. Vous serez prévenu via l'application illiwap de tous changements.

Un avenir construit ensemble

Je voudrais terminer ce mot par des remerciements car toutes ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif impliquant les élus, les agents municipaux, les associations et surtout vous, citoyens de

notre village. Un maire sans la dynamique collective ne pourrait mettre en œuvre les changements que vous avez observés de notre village et qui je l'espère correspondent à vos besoins et vos attentes. Avec l'équipe municipale nous mettons toute notre énergie pour servir le collectif et améliorer votre cadre de vie et votre quotidien. Mais je n'oublie jamais que sans l'histoire de notre village, sans votre engagement, sans votre participation aux projets et sans votre volonté de faire vivre notre commune, nous n'aurions pu réussir toutes les actions entreprises. Alors merci à toutes et tous, ensemble, continuons à bâtir un village dynamique, solidaire et tourné vers l'avenir.

Bien fidèlement,

Gilles BRACHOTTE



Les Élus

LE CONSEIL MUNICIPAL

(15 conseillers municipaux et 2 suppléants élus pour 6 ans - élection le 23 mai 2020). Il se compose comme suit :

- **Le Maire** : Gilles BRACHOTTE
- **Premier Adjoint délégué à l'urbanisme, à la sécurité et au personnel** : Jean-Jacques VIGOT,
- **Deuxième Adjointe déléguée à l'éducation, à la vie associative et citoyenne** : Karine CHEDAL,
- **Troisième Adjoint délégué aux finances et aux affaires juridiques** : Sébastien BONIN,
- **Des conseillers municipaux** : Philippe CATTEAU, Francine COTTIN, Sophie GODRIE, Marie-Josèphe JACQUIER, Jacques MORÉ, Laure NAISSANT, Sylvain PELLETIER, Marie Madeleine PLATHEY, Gilles ROBERT, Yann RHODDE, Sylvie VANDEWEEGHE.
- **Des conseillers municipaux suppléants** : Philippe BATON, Séverine BERGER.

NOMINATION ET DÉSIGNATION AUX ORGANISMES ET SYNDICATS

- **Syndicat du Bassin de la Vouge** : Sylvain PELLETIER (titulaire), Yann RHODDE (titulaire), Jacques MORÉ (suppléant), Philippe CATTEAU (suppléant).
- **Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or (SICECO)** : Philippe CATTEAU (titulaire), Jacques MORÉ (suppléant).
- **Sinotiv'eau** : Sylvain PELLETIER (titulaire) Gilles ROBERT (suppléant).
- **SCOT** : Gilles BRACHOTTE.
- **Le Comité National d'Action Sociale (CNAS)** : Marie-Josèphe JACQUIER.
- **Le GIP e-bourgogne** : Gilles BRACHOTTE.

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Gilles BRACHOTTE et Francine COTTIN.

CONSEILLER DÉLÉGUÉS MUNICIPAUX

Délégué Correspondant Défense
Jacques MORÉ
Délégué aux Travaux
Gilles ROBERT

9 COMMISSIONS ONT ÉTÉ CRÉÉES

Par défaut, le Maire est membre de droit dans toutes les commissions et les adjoints sont dans les commissions qui relèvent, a minima, de leur délégation. Les conseillers municipaux se sont inscrits dans les différentes commissions déterminées lors du Conseil Municipal du 04 juin 2020 :

- 1. Commission Cimetière** : Gilles ROBERT, Yann RHODDE, Jacques MORÉ.
- 2. Commission Finances** : Sébastien BONIN, Sylvain PELLETIER, Jacques MORÉ.
- 3. Commission Urbanisme, Travaux, Environnement, Embellissement, Sécurité** : Gilles ROBERT, Philippe CATTEAU, Jacques MORÉ, Philippe BATON, Marie-Josèphe JACQUIER, Séverine BERGER.
- 4. Commission Fêtes et Cérémonie, Animation** : Philippe CATTEAU, Yann RHODDE, Laure NAISSANT, Marie-Josèphe JACQUIER, Francine COTTIN, Philippe BATON, Marie-Madeleine PLATHEY.
- 5. Commission Fleurissement** : Sophie GODRIE, Laure NAISSANT, Sylvie VANDEWEEGHE.
- 6. Commission Affaires scolaires, jeunesse et CMJ** : Marie-Madeleine PLATHEY, Sophie GODRIE, Francine COTTIN, Marie-Josèphe JACQUIER, Séverine BERGER.
- 7. Commission Action Sociale (CAS)** : Marie-Josèphe JACQUIER, Francine COTTIN, Sylvie VANDEWEEGHE, Laure NAISSANT, Karine CHEDAL.
- 8. Commission Marché** : Yann RHODDE, Sophie GODRIE, Francine COTTIN, Marie-Josèphe JACQUIER
- 9. Commission Signalétique** : Marie-Josèphe JACQUIER, Sylvain PELLETIER, Sylvie VANDEWEEGHE, Francine COTTIN, Philippe CATTEAU, Yann RHODDE

Janvier | Vœux du Maire

Cette soirée a été l'occasion pour le maire de revenir sur les événements marquants de l'année 2023 et de présenter les perspectives de la collectivité pour 2024 et au-delà. Les projets réalisés, les défis relevés et les ambitions pour l'avenir ont été évoqués, dans un esprit de transparence et de dialogue.

La cérémonie des vœux a été, une nouvelle fois, un moment privilégié pour renforcer les liens entre les habitants, les élus et les acteurs locaux. Les échanges informels et les discussions animées ont permis de créer une atmosphère chaleureuse et conviviale.

En point d'orgue de la soirée, les prix du concours du plus beau sapin, organisé par la municipalité, ont été remis aux lauréats.



Mars | Nouveaux jeux au parc intergénérationnel

Le verger conservatoire, véritable poumon vert de notre village, se transforme peu à peu en un espace de loisirs et de détente pour tous les âges. La municipalité a récemment installé deux nouveaux jeux pour les enfants, venant compléter les équipements déjà présents.

Les plus petits pourront désormais s'amuser sur une balançoire et un agrès avec toboggan, tandis que les plus grands pourront profiter des espaces de promenade, de détente et des espaces dédiés aux adultes. Ces aménagements ont pour objectif de faire du verger conservatoire un lieu convivial et agréable, où chacun peut se retrouver et profiter de la nature.

En parallèle, la municipalité poursuit son travail d'aménagement du verger, avec la plantation de nouvelles espèces fruitières et la création d'espaces de biodiversité. L'objectif est de préserver le patrimoine fruitier local et de sensibiliser les habitants à l'importance de la nature.

Le verger conservatoire est un lieu de rencontre intergénérationnel, où les enfants, les parents et les grands-parents peuvent se retrouver et partager des moments de convivialité.



Vie Communale et Citoyenne

Mai | Cérémonie des bébés

Depuis 2014, notre village a instauré une tradition touchante : célébrer les naissances de l'année lors d'une cérémonie chaleureuse et symbolique. Cette année encore, le parc intergénérationnel a été le théâtre de cette belle fête, où les parents de huit petites filles et sept petits garçons ont été mis à l'honneur.



La coutume a vu chaque famille accrocher un médaillon au nom de son enfant sur un arbre du verger conservatoire, spécialement dédié à cette occasion. Ce geste symbolique, fort de sens, vise à tisser un lien indéfectible entre les nouveaux-nés et leur village, à les enraciner dans leur terre natale et à renforcer le sentiment d'appartenance à notre belle communauté.

Chaque enfant s'est vu remettre un cadeau, témoignage de notre affection et de notre bienvenue. Les rires des enfants, les échanges entre parents et les sourires des élus ont créé une atmosphère conviviale et festive, reflet de l'esprit chaleureux de notre village.

Cette cérémonie est bien plus qu'un simple événement : c'est une célébration de la vie, de l'avenir et de la communauté. Elle incarne notre volonté de faire de Thorey-en-Plaine un village accueillant, où il fait bon grandir et vivre ensemble.

Mai | Remplacement des panneaux lumineux

L'information est un pilier essentiel de la vie communale. Pour faciliter l'accès aux actualités et aux événements du village, la municipalité a remplacé deux anciens panneaux d'information, devenus obsolètes, par des modèles modernes et performants. Ces nouveaux panneaux lumineux en couleurs, situés stratégiquement le long de la RD968, permettent de diffuser en temps réel toutes les informations utiles aux Thoreysiens : actualités municipales, événements à venir, informations pratiques, alertes, événements associatifs, etc.



Cet investissement s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la communication entre la mairie et les habitants. Il témoigne de la volonté de la municipalité de mettre à disposition des citoyens des outils d'information modernes et accessibles (voir rubrique communication dans ce bulletin).

En complément des autres moyens de communication (bulletin municipal, site internet, illiwap, etc.), ces panneaux lumineux constituent un support d'information efficace et visible par tous.

Juin | Concert École de musique

Après des mois de préparation intense, les élèves de l'école ont enfin eu l'occasion de montrer leur talent lors d'une soirée musicale inoubliable. Le concert, qui s'est tenu dans la salle polyvalente du village, a attiré une foule nombreuse, composée de familles, d'amis et de villageois curieux de découvrir les prouesses des jeunes musiciens.

Le programme était varié, allant des classiques intemporels aux morceaux contemporains, offrant ainsi un aperçu de la diversité des talents présents au sein de l'école. Les performances individuelles et en groupe ont été accueillies avec enthousiasme, et les applaudissements chaleureux ont résonné tout au long de la soirée. Le succès de ce premier concert marque un tournant pour l'École de Musique, qui espère organiser d'autres événements de ce type à l'avenir. Merci à tous les professeurs pour leur investissement !



Juin | Arrivée d'une nouvelle pharmacienne



Nous avons eu le plaisir d'accueillir en juin 2024 Madame Mélanie SARRON, qui a repris la pharmacie du village jusqu'à présent gérée par Monsieur Péréal THANACODY. Cette transition marque une nouvelle étape pour notre communauté et nous tenons à exprimer notre gratitude envers M. THANACODY pour ses années de service dévoué et lui souhaitons une belle retraite bien méritée.

La reprise de la pharmacie par Mélanie SARRON est une excellente nouvelle pour notre village. Sa présence garantit la continuité des services de santé essentiels dont nous bénéficions tous. Mélanie apporte avec elle une expertise et un engagement à servir notre communauté avec professionnalisme et bienveillance. Nous avons été heureux de l'accueillir. Sa venue assure que notre pharmacie reste un pilier central de notre village, offrant des soins de qualité et des conseils avisés à tous les habitants.

Juin | Remise des diplômes de CM2

Comme chaque année, le Maire et le Conseiller Défense remettent un diplôme de fin de cycle élémentaire aux élèves de CM2. Ce diplôme symbolique, salue le parcours scolaire des élèves et leur passage réussi de l'école élémentaire au collège. Ce diplôme revêt une importance particulière pour les élèves. Il représente la fin d'une étape importante de leur vie et le début d'une nouvelle aventure au collège. Il symbolise également la réussite de leur apprentissage dans notre village, un lieu où ils ont grandi et appris les bases de leur future vie d'adulte.

Dans leurs interventions, le Maire et le Conseiller ont félicité les élèves pour leur travail et leur persévérance, les encourageant à poursuivre leurs efforts au collège. Ils ont également souligné l'importance de l'éducation et de la citoyenneté, rappelant aux jeunes diplômés qu'ils sont les acteurs de demain.

Les visages radieux des élèves témoignaient de leur fierté et de leur enthousiasme à l'idée de commencer le collège. Même si quelques inquiétudes pouvaient transparaître sur leur visage. Ils sont prêts à relever de nouveaux défis et à découvrir de nouveaux horizons.



Juin | Les Élections

L'année 2024 a été marquée par deux scrutins importants pour notre démocratie. Tout d'abord, les Élections Européennes se sont tenues le 9 juin 2024, permettant aux citoyens d'élire leurs représentants au Parlement européen. Ensuite, les Élections Législatives ont eu lieu en deux tours, le 30 juin et le 7 juillet 2024, afin de désigner les députés qui siègent à l'Assemblée nationale.

Pour la première fois, les élections législatives se sont déroulées à la Mairie. Ce lieu sera maintenant le lieu officiel des futures élections. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de ces élections : les membres du bureau de vote, les assesseurs, les scrutateurs et tous les volontaires qui ont participé à l'organisation et au dépouillement. Leur engagement a permis d'assurer la tenue des scrutins dans des conditions optimales.

Ces élections ont une fois de plus rappelé l'importance du vote, pilier de notre vie démocratique. Nous encourageons chacun à continuer de s'impliquer et à exercer ce droit fondamental lors des prochaines échéances électorales.



Juillet | Passage du tour de France

Quelle journée mémorable ! Le passage du Tour de France a transformé Thorey-en-Plaine en un véritable théâtre de fête. L'atmosphère était électrique, l'enthousiasme palpable. Ce fut un moment de partage exceptionnel, où toutes les générations se sont retrouvées pour célébrer cet événement historique.



Les couleurs du Tour, les vélos, les applaudissements, les encouragements... Tout était réuni pour faire de cette journée un souvenir inoubliable. Notre village a vibré au rythme de la plus grande course cycliste du monde, offrant un spectacle remarquable à tous les spectateurs.



Cet événement n'aurait pas été possible sans l'engagement exceptionnel de nombreux acteurs. Un grand merci à Yann RHODDE et Marie-Josèphe JACQUIER, Conseillers Municipaux, dont le travail acharné a été essentiel. Nous tenons également à remercier chaleureusement tous les bénévoles du village, qui ont œuvré pendant plusieurs mois pour préparer cette journée. Leur dévouement et leur passion ont permis de faire de cet événement un succès retentissant.

Merci à toutes et à tous pour cette magnifique journée de fête et de partage.





Cette année, la musique était assurée par le DJ Carlos, qui a animé la soirée. Les participants ont pu profiter d'un moment de détente et de partage, renforçant ainsi les liens au sein de la communauté. La municipalité remercie tous les participants, ainsi que les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cet événement.



Septembre | Aide aux devoirs

L'Aide aux Devoirs, initiative précieuse pour nos jeunes écoliers, a repris ses quartiers à l'école élémentaire. L'Aide aux Devoirs est un dispositif essentiel pour lutter contre les inégalités et favoriser la réussite de tous les élèves. Elle permet de renforcer les acquis, de développer l'autonomie et de redonner confiance aux enfants. Cette année, ce sont 17 élèves qui bénéficient de l'accompagnement personnalisé de six bénévoles au grand cœur. Chaque séance, d'une durée de 40 minutes, se déroule dans une ambiance bienveillante et stimulante, favorisant la concentration et l'apprentissage.

Ces bénévoles sont de véritables piliers de notre communauté. Ils offrent leur temps et leur savoir-faire pour soutenir les enfants dans leur travail scolaire. Leur engagement est un exemple inspirant de solidarité et de citoyenneté active.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à ces bénévoles qui, par leur action, contribuent à faire de Thorey-en-Plaine un village où l'éducation et l'entraide sont des valeurs fondamentales.



Juillet | Fête Nationale

La traditionnelle célébration du 13 juillet a rassemblé de nombreux Thoreysiens. La soirée a débuté par la retraite aux flambeaux, suivie du feu d'artifice, moments appréciés de tous. Pour la première fois dans l'histoire de notre village, le feu d'artifice a été tiré au verger conservatoire. Ce nouveau lieu assure plus de sécurité et permet de tirer des feux dans des conditions plus optimales.



6 AVENUE DU RHÔNE
42410 CHAVANAY

contact@actimodul.fr

Octobre | Semaine bleue à l'Auditorium



L'édition 2024 de la Semaine Bleue a été un franc succès, témoignant de l'intérêt et de l'enthousiasme de nos aînés pour les activités proposées. L'Auditorium a accueilli de nombreux participants, impatients de partager un moment de convivialité et de divertissement.

Les inscriptions ont été particulièrement nombreuses, avec 19 places rapidement attribuées. Cette affluence témoigne de l'importance de cet événement dans la vie de notre communauté et de la volonté de la Municipalité de proposer des activités variées et adaptées à tous les âges.

La Semaine Bleue est une occasion privilégiée de renforcer les liens intergénérationnels, de favoriser le partage et la solidarité entre les habitants de Thorey-en-Plaine. N'hésitez pas à participer en 2025 !



Novembre | Repas des Aînés

Le Repas des Aînés est un événement cher à notre commune. Il s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et festive au cabaret l'Escapade à AISEREY. Cette année, 91 personnes ont répondu présentes à l'invitation, témoignant de l'importance de ce rendez-vous dans la vie de notre village. Ce moment privilégié a permis aux aînés de se retrouver, d'échanger et de partager un repas convivial.



Nous tenons à remercier chaleureusement le cabaret l'Escapade pour son accueil et son service de qualité, ainsi que la Commission Action Sociale, dont l'investissement et le dévouement sont essentiels à la réussite de ce type d'évènement.

Soucieux du bien-être de tous, la Municipalité a également pensé aux personnes empêchées de participer au repas. Celles-ci ont reçu un bon d'achat valable au magasin Bi1 à AISEREY, d'une valeur de 35 € pour une personne seule et 45 € pour un couple.



Reconstruction des écoles

Soucieuse d'offrir un environnement d'apprentissage optimal à nos enfants, la Municipalité a entrepris d'importants travaux de rénovation et d'extension dans nos écoles. Les préfabriqués existants ont été remplacés par des structures modernes et fonctionnelles, améliorant considérablement le confort des élèves et des enseignants.

Par ailleurs, les installations existantes ont été améliorées et un nouveau préau de 170 m² a été créé. Ce préau, couvert de panneaux photovoltaïques d'une puissance totale de 36 kW, témoigne de notre engagement en faveur des énergies renouvelables et de la transition écologique. Ces travaux d'amélioration visent à offrir un cadre de vie et d'apprentissage plus agréable et plus adapté aux besoins de nos enfants.

Au printemps 2025, la cour de récréation sera désimperméabilisée, un projet important pour favoriser la biodiversité et lutter contre les îlots de chaleur.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'engagement des équipes pédagogiques, qui accomplissent un travail éducatif formidable au quotidien, ainsi que les parents d'élèves, qui ont contribué au déménagement des classes. Leur implication est essentielle à la réussite de ce projet.



Installation de 9 Caméras de vidéosurveillance

Cette initiative répond aux préoccupations exprimées par les habitants lors des réunions de quartier. Bien que notre village bénéficie d'un niveau de délinquance globalement faible, nous considérons la sécurité comme une priorité absolue.

Deux caméras sont dédiées à la lecture des plaques d'immatriculation des véhicules entrant et sortant de Thorey-en-Plaine, tandis que les sept autres sont positionnées dans des endroits stratégiques pour renforcer la sécurité de nos commerces et services.

Ces caméras ont pour vocation d'appuyer les interventions de la Gendarmerie Nationale. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers la brigade de Genlis et tous les militaires qui veillent quotidiennement à notre tranquillité. Nous remercions également les citoyens engagés dans le dispositif de « Participation Citoyenne ».

En 2025, nous procéderons à la deuxième phase de ce projet, qui vise à sécuriser le Parc Intergénérationnel et le parking de la Salle Polyvalente.

Carnet Des TRAVAUX

Zoom sur les travaux réalisés, ou en cours, sur la commune de Thorey-en-Plaine, pour une vie toujours plus agréable et pratique où le «bien vivre ensemble» est le maître-mot.





Passerelle

La nouvelle passerelle, enjambant le contre-fossé du canal de Bourgogne, relie désormais les deux « ailes de papillon » de notre village. Celle-ci vient faciliter les déplacements à pied ou à vélo. Cet aménagement s'inscrit pleinement dans notre politique de développement des chemins doux, qui vise à encourager les modes de transport alternatifs à la voiture. Cette passerelle offre ainsi un accès sécurisé et pratique aux habitants, promeneurs et cyclistes qui souhaitent profiter des berges du canal.

Elle symbolise aussi notre engagement en faveur d'un village plus accessible, plus convivial et plus respectueux de l'environnement. Depuis mars 2025, elle est complètement fonctionnelle et vous pouvez l'emprunter en toute sécurité.

Réfection du réseau des eaux pluviales sur la RD968

Afin d'assurer la sécurité et la pérennité de nos infrastructures, la Municipalité a procédé à la réfection des réseaux d'eaux pluviales situés sous la RD 968. Ces travaux étaient nécessaires en raison de la détérioration des canalisations, causée par la forte circulation sur cet axe fréquenté.

Les anciennes canalisations, endommagées et affaïssées, ont été remplacées par des matériaux plus résistants et durables. Cette intervention permettra d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales et de prévenir les risques d'inondation.

Ces travaux sont essentiels pour maintenir la qualité de nos infrastructures et assurer la sécurité des usagers de la route.



Enfouissement des réseaux électriques

La Municipalité, en collaboration avec le SICECO, poursuit la modernisation des réseaux de notre village. Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ont débuté, marquant une étape importante dans l'amélioration de nos infrastructures.

Cette opération, qui concerne la rue du Bois et l'impasse de la Forêt Fleurie, contribue à l'embellissement de notre cadre de vie en supprimant les câbles aériens, souvent inesthétiques. Elle renforce également la fiabilité de nos réseaux, réduisant les risques de coupures de courant et de perturbations téléphoniques.

Ces travaux devraient s'achever au cours du premier semestre 2025, apportant ainsi une touche de modernité à ces quartiers de notre village.

Les Cérémonies COMMÉMORATIVES

le 19 mars, 8 mai, 18 juin, 11 novembre et le 5 décembre

Ne jamais oublier le passé et notre histoire, transmettre les valeurs du respect de l'autre et surtout prendre le temps d'un moment indispensable pour penser à l'ensemble des Morts pour la France et leur rendre hommage, voici le rôle et les objectifs des commémorations. Se souvenir est une obligation ardente pour ne pas oublier les causes qui entraînent une guerre et les conséquences qu'elle amène. Il est de notre devoir de nous souvenir des valeurs qui nous ont été transmises.



Le dimanche 22 septembre 2024, Thorey-en-Plaine a commémoré les 80 ans de la Libération. Un moment de recueillement intimiste s'est déroulé au cimetière, devant les sépultures des aviateurs tombés au combat le 26 juillet 1944, suivi d'une cérémonie devant la stèle du Bois du Roy. Cette cérémonie fut un moment très intense et solennel avec de nombreuses personnalités civiles et militaires y compris nos amis canadiens et anglais. Nous remercions Monsieur Jacques MORÉ, Conseiller Municipal et Conseiller Défense pour son investissement sans faille.

Pour rappel, ces cérémonies s'inscrivent dans un cycle de commémorations nationales, comprenant le 19 mars, le 8 mai, le 18 juin, le 11 novembre et le 5 décembre. Nous invitons tous les citoyens à participer à ces moments de mémoire.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers Emmanuelle, qui a interprété la Marseillaise lors de la cérémonie du 11 novembre. Un grand merci également aux enfants des écoles et à l'équipe pédagogique pour leur participation à ces moments de mémoire.



Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Volontaires et motivés, les jeunes élus du CMJ apportent leurs idées et leur énergie pour améliorer leur village. Ils donnent leurs avis sur les projets municipaux, proposent des initiatives et agissent concrètement dans l'intérêt de la communauté.

Guidés par Monsieur Sébastien BONIN, Adjoint, Francine COTTIN et Sophie GODRIE, Conseillères Municipales, le CMJ a pour objectif d'analyser la place des jeunes dans notre village et de comprendre leurs centres d'intérêt. Cette démarche permet de placer les adolescents au cœur de notre vie collective et citoyenne, et d'adapter les équipements et les actions de la Municipalité à leurs besoins.

Les projets du CMJ sont élaborés en commission, puis soumis au Conseil Municipal « adulte » pour approbation et délibération si nécessaire. Cette collaboration entre les générations permet de construire un village où chacun se sent écouté et impliqué.

Avril | Chasse aux œufs

Le samedi 1er avril, notre commune a été le théâtre d'un événement attendu avec impatience par les plus jeunes : la traditionnelle « Chasse aux Oeufs ! » Dans une ambiance festive, 56 enfants ont participé à cette aventure chocolatée, les yeux pétillants de joie et d'excitation.

Dès les premières heures de la matinée, le CMJ et les membres du Conseil Municipal ont transformé la cour des écoles en un véritable terrain de jeu géant. Les œufs, soigneusement cachés attendaient sagement d'être découverts par nos petits chasseurs en herbe.

Un grand merci à tous les organisateurs qui ont œuvré sans relâche pour organiser cet événement. Leur dévouement et leur enthousiasme ont permis de faire de cette « Chasse aux Oeufs » un véritable succès. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus magique !



Bureau 2024-2025 : Erena LAITHIER, Noa GAVAND, Erena LAITHIER, Noa GAVAND, Lana VERNET, Baptiste COUSIN, Lyséa OTTELÉ MONNOT, Gaspard BEILLEIL, Nathan DEBEIRE PEDROSO, Ambre GUILLEMARD, Roxane VERNET, Timéo MORIZOT, Léna NOBLET, Ilona BOS, Sacha DHAINAUT, Aubin KINTZINGER, Maël BAUMANN, Manon RIPOLL GOJJON, Lorenzo BALLESTEROS, Loïcia THONNEY et Candice PEYCHES.

Le Conseil Municipal des Jeunes a élu Erena LAITHIER comme Maire.

Avril | Jeux Intergénérationnels

Également, le 24 avril, de 14h à 16h, toutes les générations se sont retrouvées autour de jeux de société, de jeux de cartes et de jeux traditionnels, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les échanges et les rires ont fusé, créant des moments de partage et de complicité entre les générations.

Cet événement, organisé par la Municipalité et le Conseil Municipal des Jeunes, avait pour objectif de favoriser les rencontres et les liens intergénérationnels, tout en offrant un moment de détente et de divertissement à tous.

La diversité des jeux proposés a permis à chacun de trouver son bonheur et de participer activement à cette après-midi ludique.



Octobre | Nettoyons la nature

Une trentaine de personnes, petits et grands, ont répondu présents à l'appel de la Municipalité pour participer à cette journée de nettoyage. Armés de gants et de sacs poubelles, les bénévoles ont sillonné les rues, les chemins et les espaces verts de notre village pour ramasser les déchets abandonnés.

Cette opération de nettoyage a permis de sensibiliser les participants à l'importance de préserver notre environnement et de lutter contre la pollution. Les déchets collectés ont été triés et évacués, contribuant ainsi à améliorer la propreté de notre village et à préserver la beauté de nos espaces naturels.



Décembre | P'tit déj de Noël

La salle polyvalente s'est transformée en un lieu magique pour accueillir cette première édition du « P'tit Déj de Noël ». 36 enfants ont participé à ce moment convivial et chaleureux, où les rires et les sourires étaient au rendez-vous. Les enfants ont pu profiter d'un délicieux petit déjeuner de Noël, composé de viennoiseries, de boissons chaudes et de friandises. Des animations et des jeux ont également été proposés, créant une atmosphère festive et joyeuse.

Cette nouvelle initiative a permis célébrer la magie de Noël.



Décembre | Téléthon

Dans une ambiance chaleureuse et festive, les Thoreysiens se sont mobilisés pour soutenir l'AFM-Téléthon. La soirée tariflette organisée par la Municipalité a été un véritable succès, permettant de récolter la somme de 1 145 €, dont 150 € de dons.

Cette somme a été intégralement reversée à l'AFM-Téléthon, contribuant ainsi à soutenir la recherche sur les maladies rares et à améliorer le quotidien des personnes atteintes et de leurs familles.

Encore une fois, nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cet événement. Leur engagement et leur dévouement ont permis de faire de cette soirée un moment de partage et de solidarité inoubliable.



MAISON DE SANTÉ



Ouverte depuis maintenant 2 ans et demi, la MSP Madeleine Brès regroupe en son sein divers professionnels de santé. Elle permet d'offrir aux habitants de Thorey-en-Plaine et des communes alentours une prise en charge la plus complète et coordonnée possible en facilitant le parcours de santé de chacun et en favorisant les échanges réguliers entre praticiens.

Depuis la fin de l'année 2024, l'équipe de la MSP a connu des modifications successives mais elle tend aujourd'hui à se stabiliser. En mars 2025, la MSP compte ainsi 16 praticiens et 12 professions :

- 2 dentistes,
- 1 diététicienne (**nouvellement arrivée**),
- 1 hypno-praticienne (**nouvellement arrivée**),
- 2 infirmières,
- 1 infirmière Asalée
- 2 masseurs-kinésithérapeutes,
- 1 médecin généraliste,
- 1 orthopédiste-orthésiste,
- 1 orthophoniste,
- 2 psychologues,
- 1 sage-femme (**nouvellement arrivée**),
- 1 sophrologue

Une recherche active est en cours depuis plusieurs mois pour retrouver des médecins généralistes, et l'équipe espère pouvoir en accueillir un d'ici la fin de l'année. Enfin, tout au long de l'année, l'équipe de la MSP organise des temps dédiés à la prévention et à l'éducation à la santé. Des thèmes variés (cancer du sein, exposition aux écrans, semaine des retraités et des personnes âgées, cancer colorectal,...) sont ainsi abordés sous forme d'ateliers, de conférences ou encore d'expositions.

N'hésitez pas à venir vous informer auprès des professionnels de la MSP et des intervenants extérieurs lors de ces événements.

Vous pourrez retrouver les renseignements relatifs à chaque rencontre sous forme d'affiches dans les salles d'attente de la MSP ou bien sur les panneaux lumineux de la commune.

Rucher

La commune s'est engagée dans une démarche globale de développement durable et de gestion de la biodiversité. Dans ce contexte et avec l'aide de citoyens engagés et bénévoles, nous disposons d'un rucher contenant 6 ruches dont une ruche pédagogique. L'investissement est très important pour permettre une gestion durable du rucher et offrir aux habitants la possibilité d'acheter du miel de notre commune. L'intégralité de la vente étant utilisée pour équiper et entretenir le rucher.

Si vous observez un essaim d'abeilles accessible à hauteur d'homme, merci de prévenir par téléphone :

Philippe : 06.10.16.68.56
Jean-Claude : 06.13.35.03.55

Isabelle : 06.46.09.45.40
Gilles : 06.80.03.92.86



Aucune démarche ne pourra être entreprise si l'essaim n'est pas à hauteur d'homme ou s'il s'agit d'une autre espèce.



Bien Vivre à Thorey

Document administratif pour les travaux

POUR RAPPEL :

La Commission Communale des Impôts Directs locaux a lieu tous les ans. Les services fiscaux recensent régulièrement de nombreuses constructions non déclarées lors de contrôles satellites. Nous vous rappelons que toute structure type : piscine, véranda, pergola (bioclimatique ou autre), carport, abri de jardin etc. doivent faire l'objet de déclaration de travaux apportant une quelconque modification à l'aspect extérieur de votre habitation, tels que les ravalements de façades, changements de menuiseries, changement de toiture, édification de murs, création de portails ou d'autres ouvertures, etc... Nous vous invitons donc à vous mettre en légalité lors de l'exécution de vos travaux, sous peine d'amende.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire est exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante ont pour effet de :

- Créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieur à 20m²,
 - Créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieur à 40m² dans les zones urbaines couvertes par un Plan d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150m²,
 - De modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination.
- S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être

précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toute formalité et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

La demande de permis de construction doit être effectuée au moyen du formulaire cerfa correspondant téléchargeable et disponible sur le site «service-public.fr».

DÉCLARATION PRÉALABLE

La déclaration préalable est exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance. Notamment pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- Les travaux qui créent entre 5m² ou 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20m² est porté à 40m² si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un Plan d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 150m².
- Les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment
- Les travaux changeant la destination d'un bâtiment même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

L'intéressé doit déclarer son projet au moyen du formulaire cerfa correspondant téléchargeable et disponible sur le site «service-public.fr».

URBANISME

Mise en oeuvre de la Saisine par Voie Électronique (SVE). Vous pourrez déposer vos Demandes d'Autorisations d'Urbanisme (DAU) à l'adresse : <https://plainedijonnaise.geosphere.fr/guichet-unique>

Seule adresse valide pour un dépôt dématérialisé

Le dépôt de DAU « papier » est toujours possible en mairie ou par courrier.

Prise RDV préconisée pour le dépôt de construire auprès de la Secrétaire de Mairie en charge de l'urbanisme.

Pour tout renseignement concernant une demande de travaux ou d'urbanisme, vous pouvez contacter la Secrétaire « Service Urbanisme », Stéphanie MONNOT au 03.80.79.16.29 ou mairie@thoreyenplaine.fr

LA MAIRIE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour toutes vos démarches :

État Civil : Mariage, Pacs, Baptême Républicain, Demandes D'Actes d'État Civil...

Formalités Administratives : Recensement Militaire, Inscription sur les listes Électorales, Urbanisme,...

La Mairie vous accueille lors de ses Permanences d'Ouverture au PUBLIC

- Lundi : 16h30-19h
- Mercredi : 14h-16h
- Vendredi : 10h-12h

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser. Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre au secrétariat de Mairie muni de :

- sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- et de son livret de famille à jour.

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement qui est nécessaire pour se présenter aux examens (baccalauréat) et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. C'est pourquoi tout changement de situation doit être signalé aux autorités militaires. Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

ATTENTION : la Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

COLLECTE

Vous pouvez déposer :

- **En mairie** : objets trouvés.
- **À l'école** : piles & cartouches d'encre usagées.
- **À la bibliothèque** : - Piles
 - Bouchons plastiques / lièges
 - Matériel d'écriture usagé (stylos, feutres, marqueurs...) au profit de l'école.

VOISINS VIGILANTS

Mise en place depuis plusieurs années sur notre commune, la démarche de « Voisins Vigilants » également appelée « Participation Citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Empruntant la forme d'un réseau de solidarités de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue, d'un même immeuble ou d'un même quartier, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins. Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Si vous souhaitez rejoindre le dispositif, merci d'envoyer un mail à l'adresse : mairie@thoreyenplaine.fr

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

- Lundi : 9h-12h & 14h-19h
- Mardi à jeudi : 9h-12h & 14h-16h
- Vendredi : 9h-12h

Pour obtenir un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint, adressez-vous au secrétariat ou utilisez la rubrique « contactez-nous » sur le site internet de la Commune (www.thoreyenplaine.fr).

LE PERSONNEL COMMUNAL

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

- Mme Amélie BONVALOT-NOIROT
- Mme Stéphanie MONNOT

SERVICE TECHNIQUE :

- M Félicien KUS
- M Jérémy BISSEY

ATSEM :

- Mme Sosthène MARIE-YAGAPPA

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

- Mme Stéphanie MONNOT

PROFESSEUR DE MUSIQUE :

- M Matthieu MARCHANDON
- Mme Amélia DRELON

LOCATION SALLE POLYVALENTE /MATÉRIEL

Matériel :

- 5€ : 1 table / 2 bancs
- 20€ : 5 tables / 10 bancs
- 40€ : 10 tables / 20 bancs (maximum)

Pour les repas de quartier (une seule fois par an et par quartier), il est possible d'emprunter gratuitement les barnums, les tables et les bancs. Il est demandé de préciser en Mairie si le besoin en matériels est pour plusieurs jours.

Salle polyvalente :

	Habitant		Parrainage	
	été	hiver	été	hiver
Petite salle, grande salle et cuisine	540€	600€	600€	600€
Petite salle et cuisine	330€	400€	400€	470€
Petite salle sans cuisine	200€	310€	310€	360€

S'il est constaté un détournement du parrainage et donc in fine du tarif extérieur, les parrains se verront interdire de toute location pendant une période de 2 ans.

NOUVEAUTÉ

Désormais, lors de la location de la salle polyvalente, une pénalité de 200 € vous sera demandée si le tri des poubelles n'est pas respecté.

SANTÉ PUBLIC

- Un défibrillateur est accessible sur la façade de la Mairie, de la Salle Polyvalente et de la Maison de Santé 24h/24.
- Une trousse de secours est disponible dans chaque bâtiment communal.

ENTRETIEN ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les techniciens de la société EIFFAGE interviennent une fois par an pour le remplacement des lampes défectueuses et la maintenance de la centaine de foyers lumineux que compte la commune. Le coût d'une intervention supplémentaire est de 150 €, vous comprendrez donc qu'il peut y avoir un petit délai d'exécution entre votre demande et la réalisation.

ÉLAGAGE DES PLANTATIONS

Chaque propriétaire riverain du domaine communal, que ce soit le long d'une route ou d'un chemin rural est tenu d'élaguer ses plantations le long de ces voies. Il est responsable des dégâts qui surviendraient du fait d'un mauvais entretien. En effet, dans l'intérêt de la circulation et la conservation de la voirie communale et pour des raisons de sécurité routière, mais aussi d'écoulement des eaux, les branches, racines apparentes et haies qui progressent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites des propriétés riveraines. Cette opération doit être réalisée au moins une fois par an, les meilleures saisons étant l'automne et le printemps.

BALAYAGE & ENTRETIEN DES TROTTOIRS

La société PERRBAL qui réalise le balayage des rues, passe une fois par trimestre dans toutes les rues du village. L'entretien des trottoirs est nécessaire du point de vue hygiène et sécurité. Il est à la charge des riverains, la commune entretient les trottoirs situés le long des propriétés communales. Aucun élément ne doit rester en permanence sur les trottoirs, les déchets doivent être mis dans les poubelles et surtout pas dans les avaloirs afin d'éviter de boucher les égouts. En hiver, le déblaiement de la neige est également de la responsabilité des riverains, il convient de laisser un passage piéton sur le trottoir en évitant d'entasser la neige sur la route.



**Bliss
Coiffure**

30A route de Dijon
21110 Thorey-en-Plaine
Tél. : **03.80.39.87.23**

MOBIPLAINE SE DEPLACER

Le transport à la demande sur réservation « Mobiplaine » est un service de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise accessible à tous. Pour l'utiliser, il faut réserver votre voyage par téléphone au plus tard la veille de celui-ci, avant 16h30. Le service « Mobiplaine » est assuré par un véhicule spécifique mis en ligne par Transdev Pays d'Or. Ce véhicule s'adapte à la clientèle et peut accueillir des personnes à mobilité réduite.

Renseignements : www.thoreyenplaine.fr & n° Vert 08.00.21.32.33.



VillaVerde
mon jardin d'idées

Jardifleur

5, rue de la Plucharde - 21110 BRETENIÈRE
Tél.: 03 80 39 72 35

Jardinerie - Fleuristerie - Décoration - Animalerie
Ouvert du lundi au samedi 9h à 12h - 14h à 19h
Dimanche matin 9h30 à 12h

Pour vos déplacements,
ayez le réflexe Mobiplaine !



0 805 380 300
Service & appel gratuits

Communiquer Ensemble

L'équipe municipale & les Thoresien(nes)

• L'application Illiwap

Illiwap est une application universelle qui permet de recevoir sur smartphones, des informations sur la commune. Par exemple : travaux, cérémonies, alertes météo, événements, informations diverses. L'application est disponible sous IOS (AppStore) et ANDROID (Google Play).



• Le site internet de la commune

Sur ordinateur, tablette ou smartphone, vous pourrez retrouver les informations concernant la commune, les contacts, les actualités...

www.thoreyenplaine.fr



• Les panneaux municipaux d'information

Dans le village, équitablement répartis dans des zones différentes, se trouvent des panneaux d'informations municipales. Ils permettent de vous renseigner sur la vie municipale, intercommunale, départementale et régionale, et aussi sur toutes les informations à caractère public essentielles à la vie quotidienne et citoyenne. Ces panneaux sont à l'usage exclusif de la commune.



Sur les panneaux, deux types d'informations :

- une information Temporellement longue, arrêtés en vigueur,
- une information régulière à cycle court, affichage dans les panneaux de chaque quartier.

Les associations et les écoles ont aussi un panneau situé sur l'entrée principale de la salle polyvalente. Celui des écoles est situé sur la façade de l'école élémentaire.

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP
Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

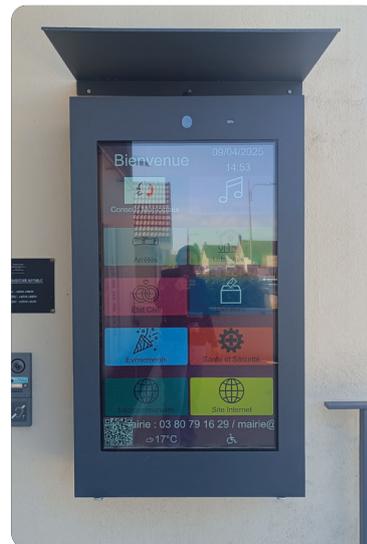
02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application. | Scannez la QR Code via votre téléphone.

03 SUIVREZ VOTRE COMMUNE
Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune.

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS
Tous les messages que vous recevez seront envoyés dans les 10 min de votre application pendant 30 jours.
Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !
GRATUITE : Totallement gratuite et sans engagement.
SANS INSCRIPTION : Pas d'envoi, pas de numéro de téléphone, sans aucune personne à s'inscrire.
SANS PUBLICITÉ : Aucune annonce, aucun message publicitaire.

• La borne interactive



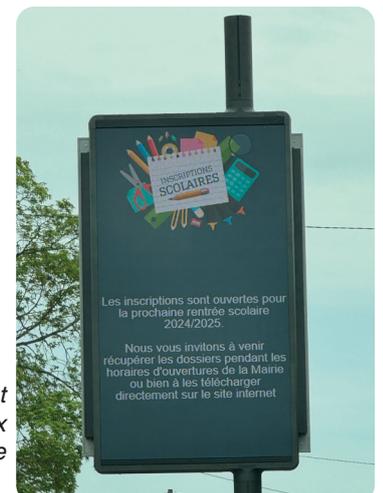
Vous pourrez y trouver toutes les informations et affichages obligatoires. Celle-ci est consultable directement sur internet ou sur smartphone en flashant le QR code suivant :



• Les panneaux municipaux électroniques d'informations

À l'entrée et à la sortie de Thorey, deux panneaux d'informations municipales électroniques sont disposés. Ils fournissent les informations à caractère public à propos de la vie quotidienne et citoyenne et la vie municipale, intercommunale, départementale et régionale.

A noter : à terme tous les outils seront digitaux. Les Magazines Municipaux et Editos sont déjà accessibles sur le site internet de Thorey en plaine.



• Les Magazines d'Information Municipale

Vous le recevez une fois par an au printemps dans votre boîte aux lettres. Le Magazine Municipal vous informe des réalisations de l'année précédente à Thorey en Plaine : travaux, vie des commerces, vie associative, organisation pour vos enfants... Retrouvez les précédents BIM sur le site de la commune dans l'onglet « Vie Municipale »



• Les Édits du Maire

Vous les recevez dans votre boîte aux lettres dès qu'une information doit être portée à votre attention ou qu'une occasion particulière se présente.

C'est une lettre du Maire écrite directement aux citoyens.

Retrouvez les précédents Édits du Maire sur le site de la commune dans l'onglet « Vie Municipale ».



**À vos côtés pour relever
l'immense défi de bâtir le
paysage de demain !**



www.ducetpreneuf.fr - 03.80.54.35.00 - dpb@ducetpreneuf.fr



PARTENAIRE DES TERRITOIRES, EUROVIA DÉVELOPPE DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ POUR AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET RENFORCER LE LIEN SOCIAL, PAR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DES AMÉNAGEMENTS URBAINS.

EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ - AGENCE DE DIJON
7, rue Colbert - BP 33 - 21 601 Longvic cedex
T/ 03 80 68 24 60 - dijon@eurovia.com



www.eurovia.fr

École Maternelle

L'école maternelle prend son envol

Le parc de Nasser Volant

Le 25 juin 2024, les 2 classes de l'école maternelle se sont rendues au Parc de Nasser Volant à Bissey la Pierre. Après un voyage en bus un peu long et par temps très chaud, les élèves sont arrivés au pays des cerfs-volants et ont pu visiter le musée et le jardin du vent. Après le pique-nique, ils ont décoré leur propre cerf-volant et ont assisté à une démonstration de cerfs-volants géants en plein air. Magnifique !



École Élémentaire

L'école élémentaire compte cette année 91 élèves. Mme Leupard-Fisseau accueille 22 CP/CE2, Mme Dumont et Mme Gaudillat accueillent 22 CE1/CE2. Mme Chamois est l'enseignante des 24 CM1 et Mme Morvan-Belleil des 23 CE2-CM2. En septembre 10 enfants ont fait leur entrée en CP, 17 CM2 sont partis au collège.



Des projets sportifs

Cette année a été marquée par la rénovation de deux classes, mais les travaux n'ont pas empêché l'équipe enseignante de mener des projets et des sorties avec les enfants.



Deux jours d'initiation au Roller avec le club AM Sport de Dijon



Une journée découverte du canoë pour les CM sur la nouvelle base de loisirs du lac Kir.

Des sorties culturelles



Une course d'orientation au lac Kir pour les CE2.



Découverte du système solaire au planétarium



Spectacle de la compagnie « Cirque minimum » et initiation au Gong.



Un cycle «Vélo » pour les CE1 qui s'est terminé par une journée sur le long du canal de Bourgogne



Concert symphonique à l'auditorium



Des actions solidaires



Les élèves ont préparé des boîtes de Noël solidaires pour les personnes démunies. 63 boîtes ont ainsi été données à la croix rouge.



Rencontre avec Cécile Castelli autrice, organisée par Stéphanie, la Bibliothécaire Municipale.



Cette année l'ensemble des élèves de la maternelle et de l'élémentaire travaillent sur les émotions et les sentiments. Ils vous attendent nombreux pour leur spectacle le jour de la kermesse (14 juin à 15h)



École de Musique

La musique accessible à tous !

Vous avez toujours rêvé de faire de la musique, ou bien vous souhaitez découvrir la pratique d'un instrument ?

Nous proposons des cours pour toutes les générations. Pour les plus petits avec l'Eveil Musical (4-6 ans) et la chorale enfants et adultes, des cours de piano, de guitare électrique ou acoustique, de basse, de technique vocale. Il n'y a pas d'âge pour se mettre à la musique ou se perfectionner dans votre pratique.

Nous proposons également des cours de Formation Musicale, pour comprendre la musique et sa construction.

Autant de cours passionnants qui seront encadrés par des musiciens professionnels et enseignants expérimentés :

Isabelle BESOZZI vous propose des cours de piano et synthétiseur, Amélia DRELON dispense les cours de technique vocale, et vous accueillera à la Chorale et la Formation Musicale. Enfin Matthieu MARCHANDON s'occupe des cours de Guitare Classique, Acoustique, Electrique et Basse, ainsi que de la formation musicale et l'éveil musical.

Les cours étant orientés autour des musiques actuelles, vous aurez le plaisir d'apprendre également le jeu en groupe, avec des répétitions et un concert de fin d'année. Ce dernier a pour objectif de rassembler l'ensemble des élèves de l'école sur une même scène, pour un moment de partage et de convivialité.

Après le succès du concert de l'an dernier, le concert de cette année nous promet de belles surprises ! Celui-ci se tiendra Le Vendredi 27 Juin à 19h, à la salle polyvalente de Thorey en Plaine.

Venez soutenir tous les musiciens en herbes, et nous rencontrer si vous souhaitez faire partie de cette belle aventure !



INFOS et INSCRIPTIONS

- ♪ À la Mairie de Thorey-en-Plaine : 03.80.79.16.29
- ♪ Matthieu MARCHANDON : 06.66.88.87.63 ou ecoledemusique@thoreyenplaine.fr



DATES à retenir

- ♪ **Vendredi 27 juin** : Concert de fin d'année à 19h00 à la salle polyvalente.
- ♪ **Lundi 30 juin** : Permanence inscriptions 2025-2026 de 16h30 à 19h00 avec les professeurs à la mairie.



2024 à la Bibliothèque !

Une nouvelle année riche en lecture pour tous!

Les lecteurs sont de plus en plus nombreux à venir régulièrement choisir et emprunter des ouvrages ou tout simplement prendre un temps de détente ou lecture sur place, durant les 3 Permanences d'Ouverture hebdomadaires !

En 2024, nous avons enregistré **plus de 7000 prêts d'ouvrages**, lors des diverses Ouvertures au Public. Grâce au budget annuel alloué par la commune chaque année, le fonds de la Bibliothèque s'enrichit ! Cette année c'est **233 nouveaux ouvrages** qui ont été achetés et équipés. De nombreux dons (livres et magazines) effectués par des administrés ont également été effectués et nous les remercions. Une journée « dons au réseau » auquel Stéphanie a pu participer, a été proposée par la **Médiathèque de Côte-d'Or (MCO)** et a permis à la Bibliothèque de s'enrichir de 100 nouveaux documents !

Dorénavant, des périodiques ou magazines sont également proposés au prêt (Que Choisir, Détours, ...) ainsi que quelques DVD enfants mis à disposition par la MCO.

Sans oublier une fois par an, le passage du **Bibliobus** et le « **Choix sur Place** » à la Médiathèque de Côte-d'Or qui permettent à notre Bibliothèque Municipale de bénéficier gracieusement de prêts réguliers et renouvelés avec plus de 700 documents mis à votre disposition !

Pour le plus grand bonheur des petits écoliers, les jeudis après-midi c'est « **Accueils de Classe** ». Les élèves de la Moyenne Section au CM2 des écoles de la commune, sont accueillis tous les jeudis après-midi ; chaque classe profite ainsi d'un accueil 1 fois toutes les 3 semaines. Des animations construites en corrélation avec les institutrices et un échange de livres sont proposés aux élèves. Pour les Petites Sections, une caisse de livres dûment sélectionnés est mise en place dans la classe et renouvelée régulièrement.

D'autres animations ou projets ont également vu le jour durant cette année 2024 :

- **25 avril 2024** : Atelier créatif « **Viens créer ton marque-page** » avec une vingtaine d'enfants participants de 3 à 12 ans et en partenariat avec « Les Petites Mains » de l'association « Loisirs Animation ».



En plus des « **Accueils de Classe** », d'autres partenariats sont toujours en place ; notamment avec le « **Relais Petit Enfance** » de la **Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise**. Julie Camus (Animatrice du RPE) et Stéphanie proposent régulièrement des animations à la Bibliothèque ou au RPE, ouvertes à l'ensemble des assistantes maternelles du Relais Petite Enfance du territoire.

Le partenariat avec les services Périscolaires de la **Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise**, est mis en stand-by cette année pour mieux reprendre à la rentrée scolaire prochaine...

- **24 et 31 mai 2024** : Accueil de l'auteur Cécile Castelli des éditions « **Chouette Enquête** » à la Bibliothèque : présentation de ses ouvrages et rencontre avec les habitants. Animations-rencontres avec les classes de l'école élémentaire sous forme d'ateliers débats et jeux. De beaux échanges fructueux ont eu lieu lors de ces deux après-midis !



Horaires d'Ouverture au Public :

- Mardi : 14h30 à 16h30
- Mercredi : 10h à 12h30
- Jeudi : 16h30 à 18h30

- **Novembre-Décembre 2024** : « Concours de la plus Belle Décoration de Noël » à accrocher dans le sapin de la Bibliothèque : plus de 35 enfants ont participé aux concours, organisé sous 3 catégories d'âges. Les 3 premiers gagnants de chaque catégorie se sont vus remettre un « jeu de société » ou « casse-tête » et l'ensemble des autres participants ont bénéficié de cadeaux de remerciements. N'hésitez pas à participer aux prochains concours organisés !



Ce début d'année 2025 voit également de nouvelles animations ou partenariats arriver : Partenariat avec le « **Multiaccueil Petite Enfance de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à Thorey en Plaine**, un atelier créatif en préparation, des animations diverses pour les petits lecteurs, de futurs « Café-Lecture » pour les lecteurs adultes, et bien d'autres surprises pour petits et grands sont en réflexion...

N'oubliez pas de consulter régulièrement l'onglet « Culture et Loisirs » puis « Bibliothèque », du site internet de la commune, pour ne rater aucune information sur la Bibliothèque et chaque mois découvrir les « nouveautés » présentées, via le lien suivant : <https://www.thoreyenplaine.fr/démarches/culture-et-loisirs/bibliothèque>

Enfin, la Bibliothèque Municipale ne pourrait pas fonctionner correctement sans le travail des bénévoles qui accompagnent Stéphanie dans ses tâches diverses, tout au long de l'année ; un grand merci à eux pour leur investissement.

N'hésitez pas à venir pousser les portes de la Bibliothèque pour vous renseigner et découvrir notre Bibliothèque Municipale !

Services et accès gratuits

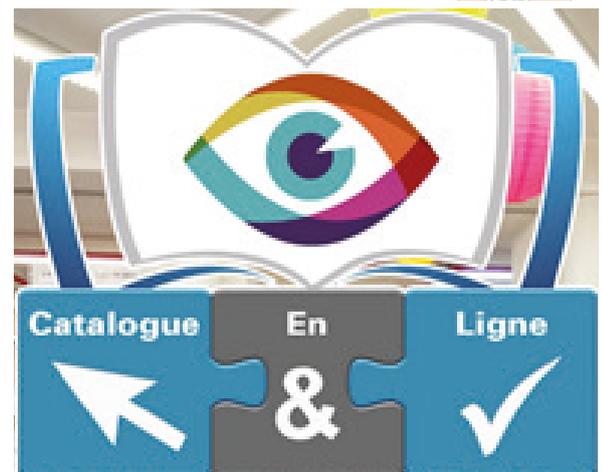
- Accès gratuit aux services de la « Médiathèque de Côte-d'Or » : réservation de documents, accès à la « Médiathèque Numérique » du Département.
- Réservation en « Click and Collect », via le site de la Mairie ou par mail.
- Réservation en « Drive » possible via le site de la Mairie ou par mail.
- « Service de Portage à Domicile » sur RDV. Ce service s'adresse aux personnes ayant des problèmes de mobilité, aux personnes âgées, aux personnes malades ou aux femmes enceintes. Il peut être sollicité de manière ponctuelle ou régulière, en fonction de vos besoins. Contactez nous pour plus d'information sur tous ces services !
- Accès au fonds documentaire en ligne, depuis le site internet de la commune via le lien suivant : <http://www.thoreyenplaine.fr/démarches/culture-et-loisirs/bibliothèque>



Inscription gratuite pour tous ! Comment s'inscrire ?

Rien de plus simple, il suffit de vous rendre à la Bibliothèque (muni d'un justificatif d'identité et de domicile) durant les horaires d'ouverture où votre Bibliothécaire procédera à votre inscription et vous remettra votre carte de lecteur. Les personnes hors-commune sont également acceptées, la culture est gratuite et ouverte à tous !

Emprunts gratuits : 7 livres maximum par personne pour une durée de 2 mois maximum également.





Centre Social

à vos côtés au quotidien !

Lieu d'animation de la vie locale, le Centre Social est ouvert à tous les habitants ; des plus jeunes aux plus âgés, seul, en famille ou encore entre amis. C'est un espace de vie solidaire où se conjugue mixité générationnelle, sociale et culturelle. Des activités, des animations, des événements tout au long de l'année, dans une ambiance conviviale, avec le soutien, de bénévoles. Des loisirs pour tous, un soutien aux parents, l'animation de la vie locale et des actions sociales et solidaires...

Toute l'équipe est à votre écoute et met tout en œuvre pour soutenir vos initiatives.

ACCUEIL

Lundi : 13h30 à 18h00
Mardi : 8h45 à 12h00 et 13h30 à 17h
Mercredi : 8h45 à 12h00 et 13h30 à 18h30
Jeudi : 8h45 à 12h00 et 13h30 à 17h
Vendredi : 8h45 à 12h00 et 13h30 à 18h00

ADHÉSIONS

10€ pour une personne seule
17 € pour une famille
Un tarif réduit est proposé sur présentation d'un justificatif



Plus d'information : 03 80 47 29 99 ou au 06 09 50 47 64

centresocial@plainedijonnaise.fr

<https://www.plainedijonnaise.fr/quotidien/famille-solidarite/centre-social>

Facebook : [centresocialplainedijonnaise](https://www.facebook.com/centresocialplainedijonnaise)

Illiwap : Station Centre Social de la Plaine Dijonnaise

Point Relais Emploi

Proche des habitants et des entreprises du territoire de la Plaine Dijonnaise

Vous recherchez un emploi, un stage, une alternance ?
Vous envisagez une reconversion professionnelle ?

Nous sommes à vos côtés et vous proposons :

- Un point sur votre situation : entretiens individuels, orientation vers nos partenaires.
- Un accompagnement personnalisé dans vos démarches vers l'insertion professionnelle, l'emploi et la formation : CV, lettres de motivation, dispositifs d'aide et d'insertion, accès à l'outil informatique, etc...
- La possibilité de participer à des informations collectives, des forums de l'emploi, des formations, des ateliers.
- Un accueil adapté aux besoins des jeunes de moins de 26 ans du territoire, avec la présence d'un conseiller de la Mission Locale.
- Un accueil spécifique pour vous aider à résoudre vos problématiques de mobilité professionnelle

A Genlis : 12 Rue de Franche-Comté
Accueil sur RDV du lundi au vendredi de
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (16h le vendredi)

A Thorey : 18 rue du bois
Permanence sur RDV le lundi de 13h30 à 16h30

Tel : 03.80.47.29.95
Mail : emploi@plainedijonnaise.fr
www.plainedijonnaise.fr/point-relais-emploi



Vous êtes à la recherche de nouveaux salariés,
d'apprentis ou de stagiaires ?

Nous vous accompagnons et vous offrons :

- Une aide en matière de recrutement : diffusion des annonces auprès d'un public ciblé.
- Une mise à disposition d'un réseau de candidats à l'emploi par le biais de notre CVthèque.
- Une participation active à l'organisation de forums de l'emploi et des mises en relation avec les partenaires institutionnels.
- Un service dédié à l'accompagnement des travailleurs indépendants : permanences assurées par le S.A.S.T.I



Bistrot

LA DAME D'AQUITAINE
restaurant gastronomique

Jardin

23 place bossuet 21000 DIJON
03.80.30.45.65 - www.ladamedaquitaine.fr



Services et solidarité au cœur de la Plaine Dijonnaise

Au cœur de la Plaine Dijonnaise : des services dédiés à l'accueil et à la conservation des familles du territoire.

La Petite Enfance, l'Enfance, la Jeunesse et le Centre Social constituent quatre des six services du pôle Cohésion Sociale de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. Ces services sont spécifiquement conçus pour répondre aux divers besoins des familles résidant sur le territoire. Ils offrent un soutien précieux en matière de développement et de bien-être des enfants, des adolescents, des adultes et des seniors, tout en facilitant l'accès à des ressources et des activités qui favorisent l'épanouissement familial et social. Par leur engagement et leur diversité, ces services jouent un rôle crucial dans la promotion d'une communauté harmonieuse et solidaire.

La petite enfance

Le service Petite Enfance, destiné aux enfants de 0 à 3 ans, est mis en place par la Communauté de Communes pour répondre aux besoins croissants des familles. Ce service propose à la fois une offre d'accueil collective avec deux Multiaccueils Petite Enfance (MAPE) de 20 places à GENLIS et à THOREY-EN-PLAINE et une micro-crèche à AISEREY qui accueille jusqu'à 10 enfants de moins de 6 ans dans une section unique ; ainsi qu'une offre individuelle avec des Assistants Maternels. Le service Petite Enfance dispose également d'un Relais Petite Enfance (RPE) : c'est un lieu gratuit d'information et de formation pour les professionnels Assistants Maternels, les parents et les enfants, visant à soutenir les professionnels dans leur métier et à aider les familles dans la recherche de modes de garde adaptés. Sur rendez-vous, le RPE peut vous aider à trouver une solution de garde pour les enfants de 0 à 3 ans.

L'Enfance et la Jeunesse

Les services Enfance et Jeunesse, destinés aux enfants et aux jeunes de 3 à 25 ans, jouent un rôle crucial dans le développement social et éducatif des enfants et adolescents de la Communauté de Communes. Dès leur scolarisation, les jeunes bénéficient d'un ensemble d'activités ludiques, récréatives et sportives. Ces activités sont organisées durant les temps périscolaires et pendant les périodes extrascolaires. Ce dispositif est soutenu par une équipe de 145 agents dévoués qui œuvrent au quotidien pour accompagner, divertir et encadrer les jeunes du territoire, qu'il s'agisse des agents d'animation ou des agents techniques et de restauration. Les Espaces Jeunes, par exemple, sont des lieux dédiés aux adolescents de 11 à 17 ans, où ils peuvent se retrouver et partager des moments conviviaux. Ces espaces d'accueil sont situés à AISEREY et GENLIS. En parallèle, des initiatives itinérantes comme Ado Mouv' sont proposées certains samedis et durant les vacances scolaires. Ainsi, la Communauté de Communes met tout en œuvre pour offrir un environnement enrichissant et stimulant aux jeunes, tant au sein de lieux dédiés qu'au-delà des murs.

Le Centre Social

Le Centre Social de la Plaine Dijonnaise est un espace dédié à l'échange et au partage pour toutes les générations des 22 communes environnantes. Il joue un rôle essentiel dans l'animation de la vie sociale locale, en favorisant les rencontres et la solidarité entre les habitants. Le Centre Social de la Plaine Dijonnaise organise des ateliers hebdomadaires et des événements occasionnels selon les envies et projets des habitants, permettant de partager, découvrir et expérimenter des savoirs pour mieux vivre ensemble. Ces activités

incluent des temps d'échanges de soutien aux parents, ainsi que des activités spécifiquement dédiées aux seniors pour favoriser le bien vieillir sur le territoire. Il y a environ 20 ateliers adultes et seniors et 4 ateliers familles par semaine. Un travailleur social est également disponible sur rendez-vous pour conseiller et accompagner dans les démarches administratives et projets de vie. Le Centre Social offre par ailleurs la possibilité d'être bénévole.

Informations utiles

Petite Enfance

Relais Petite Enfance (RPE)

- Adresse : 5 impasse Arago | 21110 GENLIS
- Ouverture : les mardis et jeudis de 13h30 à 15h30
- Téléphone : 03 80 47 29 90
- Mail : rpe@plainedijonnaise.fr

Multiaccueil Petite Enfance à GENLIS

- Ouverture : du lundi au vendredi de 07h15 à 19h00
- Mail : mapenord@plainedijonnaise.fr

Multiaccueil Petite Enfance à THOREY-EN-PLAINE

- Ouverture : du lundi au vendredi de 07h15 à 19h00
- Mail : mapesud@plainedijonnaise.fr

Micro-crèche à AISEREY

- Ouverture : du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30

Enfance et Jeunesse

Accueil périscolaire à THOREY-EN-PLAINE

- Adresse : Salle des fêtes, 22 Rue du Bois | THOREY-EN-PLAINE
- Ouverture : les jours d'école. Accueil périscolaire le mercredi et

durant

- les vacances : Rue des écoles à ROUVRES-EN-PLAINE.

Espace Famille

Pour créer votre Espace Famille ou pour toute question en lien avec l'Espace Famille, contactez directement le Centre de Facturation Unique (CFU) :

- Téléphone : 03 80 37 81 82 (fermé au public les après-midi)
- Horaires : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
- Mail : cfu@plainedijonnaise.fr
- Site internet : <https://www.plainedijonnaise.fr/quotidien/enfancejeunesse>

enfancejeunesse

- Illiwap : <https://station.illiwap.com/fr/public/cc-de-la-plainedijonnaise-enfance-jeunesse>

Centre Social

Adresse : 12 rue de Franche-Comté | 21110 GENLIS

Accueil :

- Lundi de 13h30 à 17h00
- Mardi et jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Mercredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
- Vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prix adhésion :

- 10€ pour une personne seule
- 17 € pour une famille

Un tarif réduit est proposé sur présentation d'un justificatif. Vous pouvez également devenir bénévole et animer des ateliers. Renseignements sur le site internet de la Plaine Dijonnaise.

Contact :

- Téléphone fixe : 03 80 47 29 99
- Téléphone portable : 06 09 50 47 64
- Mail : centresocial@plainedijonnaise.fr

Réseaux et site internet :

- Sur le site internet de la CCPD :

<https://www.plainedijonnaise.fr/quotidien/famillesolidarite/centre-social>

- Facebook : centresocialplainedijonnaise

• Illiwap : <https://station.illiwap.com/fr/public/cc-de-la-plainedijonnaise-centre-social-de-la-plaine-dijonnaise>

Plaquette annuelle également disponible dans votre mairie

France Services

Administratif et vous

France services (FS) de la Plaine Dijonnaise a ouvert le lundi 28 février 2022, au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS, bourg centre de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise (CCPD).

Le réseau FS permet d'accompagner les habitants dans la réalisation de démarches administratives en lien avec les neuf partenaires nationaux, appelés partenaires socle : Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur, Direction Générale des finances Publiques (DGFIP), France travail (anciennement Pôle Emploi), Assurance retraite, Assurance maladie, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), La Poste et Mutualité Sociale Agricole (MSA). Au janvier 2024, les démarches MaPrimeRenov', MaPrimeAdapt' et Chèque énergie sont intégrées à l'offre de service des FS.

En 2023, la FS de la Plaine Dijonnaise a accueilli les permanences de l'Assurance maladie, la DGFIP, Cap Emploi, Challenge Emploi, Bourgogne Energie Renouvelable (France Renov'), le SMICTOM, l'Armée de Terre, la Plateforme Mobilité (Créativ).

Point Relais Emploi de la Plaine Dijonnaise

Forum de l'Emploi vendredi 17 mai de 10h à 14h00 en partenariat avec France Travail à la salle polyvalente du Centre Social de la Plaine Dijonnaise située 12 rue de Franche-Comté – GENLIS

DATES À RETENIR

- Permanence de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), sur rdv auprès de votre conseillère France services au 03 80 31 27 30
- Planning mensuel des permanences disponible sur le site www.plainedijonnaise.fr

Chiffres clés



HORRAIRES D'OUVERTURE

- Lundi après-midi de 13h30 à 18h00 (sur rdv à partir de 16h30)
- Mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
 - Vendredi de 10h00 à 16h00 (sur rdv entre 12h30 et 13h30)



ÉLECTRICITE GÉNÉRALE

- NEUF - RÉNOVATION - DÉPANNAGE - COURANT FAIBLE -
- SPÉCIALISTE DOMOTIQUE- ALARME - VIDÉO SURVEILLANCE -
- MOTORISATION - PORTAIL CLEF EN MAIN - CLIMATISATION -
- CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE - PHOTOVOLTAÏQUE - BORNE DE RECHARGE -

06 61 59 23 12
frederic.marques21@gmail.com

32 bis rue du moulin
21110 Longecourt en plaine

AMNÉ'ZIK



Le groupe Amné'Zik a vécu une très belle année 2024.

Pour sa quinzième année d'existence, les Amné'Zik (Rénald, Guy, Christophe et Dominique, les Thorésiens historiques) ont eu le plaisir de partager de nombreuses scènes avec Pauline, leur chanteuse/violoniste depuis plus de 5 ans maintenant !

Ils ont plusieurs fois été renforcés par Lucien, l'excellent guitariste thorésien bien connu sur la région.

Un nouveau passage très remarqué, à Paris, au théâtre du Trianon pour une soirée caritative nationale a permis au Groupe d'inaugurer ses nouvelles tenues de scène scintillantes !!

Sur la scène Dijonnaise, le groupe a joué dans les différents lieux habituels, a été programmé au Festi'Val de Seine, et a eu l'honneur d'animer une grande soirée d'entreprise à la Vapeur, pour le groupe Eurogerm.

A Thorey, dans la salle poyvalente, le groupe a pris plaisir à animer la Fête de la Musique, le 22 Juin. Et en décembre, le groupe Amné'Zik a donné un concert pour la soirée caritative du Téléthon.



La Ruchette

Assistants maternelles, parents n'hésitez pas à venir nous rejoindre à la « LA RUCHETTE » Au 14 rue du Bois. Lieu d'accueil où les enfants trouvent un espace de jeu adapté spécialement pour eux. Ainsi sécurisés par la présence de l'adulte qui les accompagne, ils apprennent petit à petit à rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes. Ils s'ouvrent à la vie, mais aussi à la séparation future : l'école.

Diverses activités sont proposées : peinture, gommettes... mais aussi tout simplement le jeu avec les autres et le partage.

Nous fêtons également

- Les Anniversaires
- Noël avec bien évidemment la visite du père Noël
- Le carnaval où les petits se déguisent parfois pour la première fois
- Pâques et sa chasse aux œufs.

Assistants maternelles, parents,
N'hésitez pas à nous rejoindre

Les mardis et jeudis
de 9h00 à 11h45
mail : www.laruchette@.free.fr
Téléphone : 06.64.29.75.33

L'important c'est avant tout que l'enfant s'amuse, se diverte dans la bonne humeur et qu'il rencontre d'autres enfants et d'autres adultes.

Deux fois par an nous organisons une Bourse au profit de l'association.





LOISIRS ANIMATION



Dans un esprit associatif fermement ancré depuis 48 ans, Loisirs Animation compte une centaine de membres actifs.

Une pensée pour nos chers membres disparus, Jacky, Gérard, Jean-Claude et Gilles ayant participé activement à la réussite de nos activités d'animation de notre village. L'association vous informe de ses activités par tracts, affiches, banderoles, panneaux lumineux, mails et, en temps réel par internet et Facebook qu'elle vous invite à consulter et à vous exprimer.

Suite à l'Assemblée Générale du 18 octobre 2024, Loisirs Animation vous a proposé une pièce de théâtre « Malentendus » le 19 octobre, un marché de Noël très animé le 17 novembre, une participation au Téléthon le 30 novembre, un loto le 25 janvier, un repas cabaret très apprécié avec « les Scarlines », une pièce de théâtre à nouveau le 29 mars, les « Zigolo's » dont plusieurs enfants de Thorey font partie de la troupe et nous ont présenté Lady Oscar.



Toujours au programme Gymnastique, Fitness, marche dynamique et douce, Yoga, travaux manuels avec les « Petites mains, jeux de société, théâtre-cabaret et manifestations nouvelles et diverses.

Loisirs Animation vous propose le 22ème vide-greniers le 1er juin, manifestation incontournable pour notre village suivi de la Fête de la Musique le 21 juin où plusieurs groupes se produiront.

INFORMATIONS UTILES

07 49 54 94 39 / loisirs.animation.thorey@gmail.com
<http://loisirs-animation.eklablog.fr/>
Carte d'adhésion : 10€ pour l'année
(gratuite pour les mineurs)
14, rue du bois, THOREY EN PLAINE

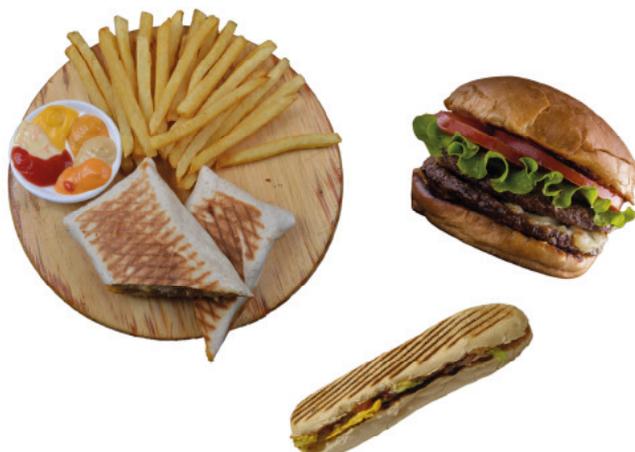


SCHUSTER Eric (Président), OSTENC Christine (Trésorière), CATTEAU Philippe (Secrétaire) et les membres : AUDIFFRED Anne-Marie, BIOLETTA Evelyne, COSTE Frédérique, GUETTIER Jeanine, JACQUIER Jean-Claude, MAREY Marie-Jeanne, MONIN-BAROILLE Pascale, RELAVE Maryline.

ZE TACOS

Food Truck
SAMEDI SOIR

Réservez au
06 73 63 91 47





PARENTS D'ÉLÈVES

Depuis plus de 20 ans, l'Association de Parents d'Elèves (APE) de

Thorey-en-Plaine se mobilise tout au long de l'année scolaire afin de proposer différents événements aux enfants ainsi qu'aux habitants du village. Le but premier est de fournir une aide pécuniaire aux écoles de Thorey en Plaine afin de financer des sorties, des spectacles ou encore l'achat de matériel. Mais l'APE c'est également un vecteur d'interactions sociales entre les habitants lors de ses manifestations ouvertes à tous.

L'année 2024/2025 s'avère une fois de plus bien chargée ! Elle a commencé sur les chapeaux de roue avec la seconde édition de la fête d'Halloween, ainsi que la désormais traditionnelle « Bourse aux Jouets » qui s'est tenue le 3 Novembre 2024. Un succès qui se répète chaque année ! Afin de bien commencer l'année 2025, les enfants ont profité du spectacle d'hiver animé par le magicien Stan Vitko, suivi de la galette des rois. Un moment aussi magique que gourmand. Les gourmets et gourmands peuvent d'ailleurs cette année encore trouver leur bonheur avec les ventes de chocolats Initiatives pour Noël et Pâques ainsi que la vente des vins Domaines & Villages à l'automne et au printemps. Carnaval a été célébré le 14 Mars avec un goûter préparé par les parents d'élèves suivi du défilé dans les rues du village et d'une séance photo proposée gracieusement par « La Malle Aux Souvenirs ». Une paëlla préparée par Alves Traiteur a ensuite permis de continuer cette belle soirée qui a réuni plus de 100 personnes du village. Séverine, photographe de « La Malle aux Souvenirs » soutient cette année l'APE en organisant des séances photo en famille à la rentrée et en Juin prochain. L'occasion pour les familles de partager un moment privilégié et d'en garder des souvenirs impérissables grâce aux tirages et produits proposés.

Enfin, la kermesse, véritable fête du village attendue par de nombreux habitants, se tiendra le **Samedi 14 Juin 2025**. Venez nombreux !



Le mot de la fin...

L'association des parents d'élèves de Thorey en Plaine ne pourrait exister sans toutes les personnes qui ont à cœur de mener à bien leur mission. Les membres de l'association qui se réunissent tout au long de l'année pour organiser et mener à bien les différentes animations ainsi que les parents bénévoles qui n'hésitent pas à prêter main forte en cas de besoin. Leur investissement, même ponctuel, est ce qui rend possible cette merveilleuse aventure. Un grand merci à eux !

L'APE est une organisation en constante transformation. Les arrivées et les départs de ses membres se succèdent chaque année. Afin de permettre à notre association de perdurer et de continuer à aider les écoles, nous vous invitons à nous rejoindre à partir de Septembre prochain. Toute bonne volonté est la bienvenue !



APE Thorey-en-Plaine

apethorey@laposte.net



Président : *Vincent MICHAUX*

Vice-présidente : *Aurélie VERNET*

Trésorière : *Sylvie BRIDOT*

Trésorière Adjointe : *Bebiana CAETANO*

Secrétaire : *Caroline ECHEVARRIA*

Secrétaire Adjointe : *Laurie GUILLEMARD*



e entretien
d dijonnais

Nettoyage de bureaux

Nettoyage industriel

Nettoyage de parties communes

Service poubelles

Nous contacter :
32 Bd de Chicago Dijon
03.80.66.62.05

Bien gérer ses déchets

COMPOSTEUR :

Un composteur partagé a été mis à votre disposition en fin d'année 2023 dans le lotissement de l'éco-quartier. Encore aujourd'hui, le site est victime de trop d'erreurs !

LE COMPOSTEUR N'EST PAS UNE POUBELLE !

Le non-respect des consignes pourra entraîner l'arrêt du processus et la fermeture du site.

Compostage partagé

CONSIGNES D'APPORT

OK (à apporter) :

- Fruits et légumes éminés coupés en morceaux
- Epluchures de Fruits et légumes
- Reste de repas
- Café, avec ou sans filtre
- Thé avec ou sans sachet (sauf sachet plastique)
- Coquilles d'œufs écrasées
- Agrumes coupés en petits morceaux
- Fleurs et plantes fanées coupées en morceaux
- "Mauvaises herbes"

NOT OK (à ne pas apporter) :

- Coquilles de Fruits de mer
- Gravier, sable, cailloux
- Oss, arêtes
- Os, arêtes
- Crâches d'animaux
- Sacs "sol-disant compostable"
- Mégots
- Viande et poisson CRUS
- Huiles
- Grasses branches
- Cendres, charbons

Se composte mais uniquement en compostage individuel pour des raisons de quantités :

- Serviettes et mouchoirs en papier, essuie-tout, carton (se composte en composteur individuel uniquement)
- Tonte de gazon (se composte en composteur individuel uniquement)
- Cendres (se composte en composteur individuel uniquement)
- Brindilles, branches (se composte en composteur individuel uniquement)

POUBELLES :

Le SMICTOM procède désormais au contrôle de vos poubelles d'ordures ménagères. Soyez vigilant à bien respecter le tri pour ne pas vous voir refuser l'enlèvement de celle-ci.

LOCATION SALLE POLYVALENTE :

Désormais, lors de la location de la salle polyvalente, une pénalité de 200 € vous sera demandée si le tri des poubelles n'est pas respecté.

Compostage partagé

REGLES D'APPORT

- 1 - Je trie** ce qui est compostable ou non. Le composteur n'est pas une poubelle, mais la maison de merveilleux insectes décomposeurs
- 2 - Je découpe** en morceaux les gros déchets (pomme de terre, ananas, tranche de pastèque...). La décomposition est plus rapide et le compostage facilité. Les insectes n'aiment pas les grosses parts
- 3 - Je dépose** le contenu de mon bioseau dans le bac d'apport selon les règles affichées.
- 4 - J'étales** mes nouveaux déchets en surface à l'aide de la griffe à main. Etaler et mélanger les nouveaux déchets permet d'éviter les blocs d'aliments qui moisiraient au lieu de se composteur.
- 5 - Je recouvre** les biodéchets de matière sèche (broyat). Le Broyat sert de structurant afin de laisser le compost respirer et absorbe l'excès d'humidité.



Thorey lutte contre les mégots

Thorey-en-Plaine s'engage dans la lutte contre les mégots mal jetés avec Alcome

Thorey-en-Plaine est fière d'annoncer la signature du contrat avec l'éco-organisme Alcome le 18 septembre 2024, marquant ainsi une étape significative dans la réduction de la présence de mégots de cigarette dans l'espace public.

ALCOME est l'éco-organisme agréé depuis août 2021 par les pouvoirs publics sur la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des produits du tabac, en application de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC).

Le budget d'Alcome est assuré par les écocontributions versées par les metteurs en marché de produits du tabac en France. Ce budget permet de couvrir les coûts de nettoyage des mégots par les communes, de mettre en place des dispositifs de rue spécifiques (cendriers et éteignoirs sur les corbeilles de rue) et d'accompagner les collectivités dans leur lutte contre les mégots abandonnés dans les espaces publics (fourniture de cendriers de poche, kits de communication, conseils et recommandations, suivi par les experts d'Alcome).

Au 1er avril 2025, 38% de la population française était couverte par le contrat ALCOME grâce aux près de 1 300 collectivités qui, comme Thorey-en-Plaine se sont engagées dans la démarche.

L'objectif d'ALCOME est de réduire de 40% la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public d'ici à 2027.

En s'engageant avec Alcome, Thorey-en-Plaine participe à la concrétisation de cet objectif.

Thorey-en-Plaine va mettre en place dans le cadre de ce partenariat :

- Un état des lieux des « hotspots » mégots (lieux à forte concentration de mégots au sol) et des dispositifs de collecte existants
- Des actions de sensibilisation, de communication et d'aménagement en fonction des spécificités de la collectivité

ALCOME
L'éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public



Mes départements :
08, 10, 21, 25, 51, 52, 54, 55,
57, 67, 68, 70, 88, 90, 973

Civisme

LE SAVOIR VIVRE

D'une manière générale, il est important pour la vie sociale de notre village de respecter les règles classiques de savoir-vivre, notamment :

- Éviter les bruits de moteurs excessifs et répétitifs en période diurne et nocturne ;
- Prendre toutes les mesures pour éviter les aboiements des chiens conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 ;
- Aucun animal ne doit divaguer sur la voie publique, il doit être tenu en laisse. Ceux potentiellement dangereux doivent être muselés ;
- Prendre les dispositions pour ramasser les déjections des animaux lors de leurs promenades quotidiennes ;
- Prendre les dispositions pour éviter les odeurs excessives et/ou anormales qui peuvent importuner le voisinage ;
- Respecter les stationnements des véhicules en utilisant d'abord les places dédiées dans chaque propriété et en se garant correctement et strictement sur les parkings extérieurs prévus à cet effet ;
- S'assurer que toutes les activités de loisirs s'effectuent dans le respect des règles de sécurité.

BRICOLER ET JARDINER CHEZ SOI

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que des tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses etc.) ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables :
8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30

Le samedi :
9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés :
10h00 à 12h00 seulement

*Arrêté Municipal du 22 novembre 1995 & Arrêté
Préfectoral du 16 juin 1999*

PROTECTION DES CAMBRIOLAGES DANS LES RÉSIDENCES

- Lorsque que vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux ;
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absents longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile ;
- En cas de départ en vacances, prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux ;
- Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé ;
- En cas d'absence prolongée faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité ;
- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler ;
- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances » signalez votre absence à la gendarmerie locale ;
- Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre ;
- Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables.



Rubrique Juridique

Comment vous défendre en cas de conflit avec une entreprise qui vous a vendu un bien ou qui a réalisé une prestation de services ?

MODELE DE COURRIER TYPE – RÉCLAMATION CLIENT

Plusieurs organismes, comme l'Institut national de la consommation et le service-public pour les particuliers proposent des courriers types aux consommateurs souhaitant faire une réclamation auprès de l'entreprise qui leur a vendu un bien ou a réalisé une prestation de services. Ces courriers types représentent un temps de gain précieux ! N'hésitez plus et privilégiez toujours la lettre recommandée avec accusé de réception à titre de preuve.

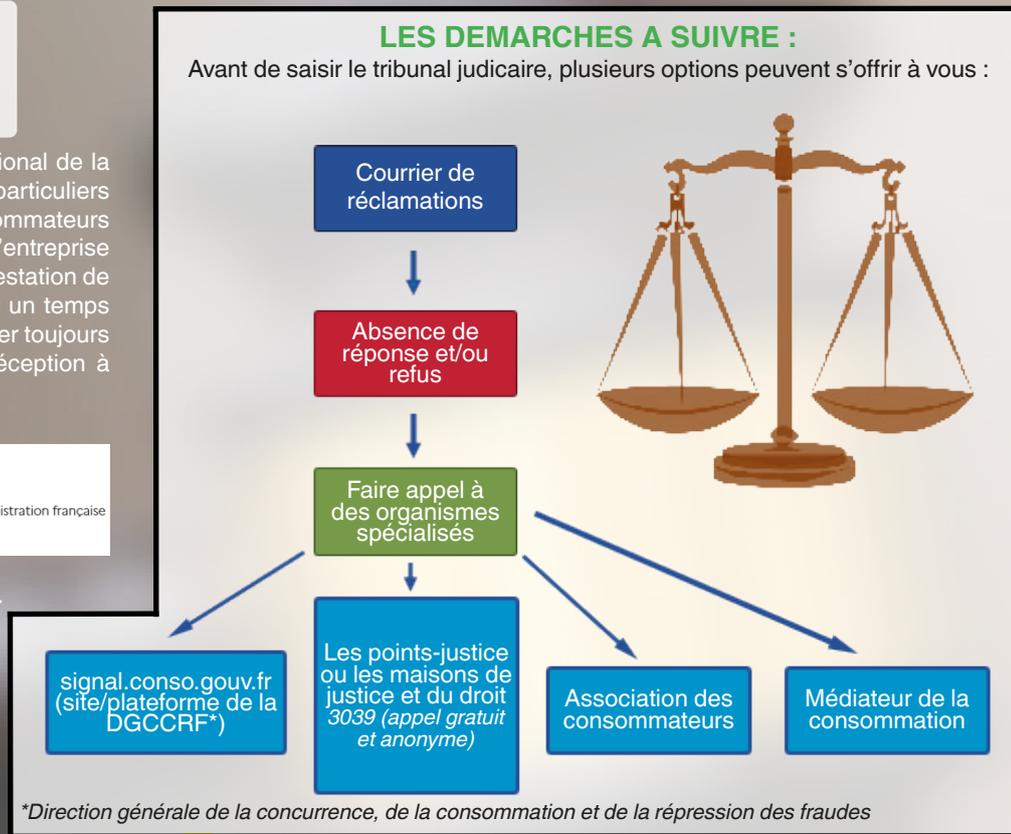


<https://www.inc-conso.fr/content/lettres-types-pour-regler-vos-litiges>

https://www.service-public.fr/particuliers_recherche?rubricFilter=serviceEnLigne&rubricTypeFilter=modeleLettre

LES DEMARCHES A SUIVRE :

Avant de saisir le tribunal judiciaire, plusieurs options peuvent s'offrir à vous :



ARRET DE LA COUR DE CASSATION

Le 1er février 2023, la première chambre civile de la Cour de cassation rappelle un principe fondamental : c'est à l'entreprise de prouver qu'elle a respecté ses obligations légales et non au consommateur !

En effet, l'article L 221-7 du code de la consommation fait peser la charge de la preuve sur l'entreprise qui vend ou propose des prestations de services à des consommateurs. Par exemple, cette dernière doit prouver qu'elle a donné toutes les informations utiles et nécessaires ; qu'elle a transmis tous les documents obligatoires tel que le contrat.

Dans cet arrêt, un démarcheur à domicile n'a pas remis au consommateur le contrat de vente relatif à l'acquisition d'une pompe à chaleur alors que les dispositions du code de la consommation l'y obligeaient. La Cour de cassation remet donc les pendules à l'heure en indiquant que « le vendeur professionnel doit pouvoir produire l'intégralité de la convention conclue pour démontrer le respect des nombreuses règles, essentiellement informatives, qui lui sont imposées par le code de la consommation ».

Santé

Pharmacie Centrale.....03.80.67.63.72
Centre de Vision-optique.....03.79.36.28.04

Maison de Santé

Chirurgiens-dentistes
Madame Sarah BERHELOT.....03.79.44.08.05
Monsieur Jérémy CHUM.....03.79.44.08.05

Diététicienne Nutritionniste
Madame Frédérique CHENOT.....06.61.71.14.07

Infirmières Libérales
Madame Jeanne FEVRE.....06.21.13.68.04
Madame Danielle VERDIER.....06.72.30.79.85

Infirmière Asalée
Madame Céline SOUPAULT.....07.52..06.35.34

Hypnopraticienne
Madame Nadège NOËL.....07.44.76.61.99

Kinesithérapeutes
Monsieur David GUILLEMARD.....03.79.44.08.04
Monsieur Alexis GOTILLOT.....03.79.44.08.04

Médecin Généraliste
Madame Marie CHEVALDONNÉ.....03.80.29.12.68

Orthopédiste-Orthésiste
Monsieur Arnaud KISS.....06.27.02.56.35

Ortophoniste
Madame Ameline THERON.....07.83.84.93.48

Ostéopathes
Madame Mégan VIARD.....07.49.10.41.01
Monsieur Etienne MELIN.....07.49.10.41.01

Psychologues
Madame Delphine BON.....06.52.23.71.65
Madame Isabelle FAULIN.....06.51.62.66.81

Sophrologue
Monsieur Benoit LADUNE.....06.15.94.75.38

Sage-femme
Madame Hélène PUCET.....07.62.88.56.00

Clinique Élite Lazer

Médecin Généraliste
Monsieur Franck THANACODY.....03.79.44.08.02

Clinique Vétérinaire Moving Vet

Docteurs vétérinaires
Madame Anne-Sophie CAPPIO.....03.80.19.27.35
Madame Clara FIQUET.....03.80.19.27.35
Madame Suzon DUMONT.....03.80.19.27.35

Numéros Utiles

Mairie.....03.80.79.16.29
Bibliothèque.....03.80.39.84.77
École Maternelle.....03.80.79.19.80
École Élémentaire.....07.66.02.32.41

Relais Petite Enfance.....03.80.72.63.29
SMICTOM (collecte des déchets).....03.80.37.84.85
Intercommunalité Genlis.....03.80.37.70.12
Maison de l'emploi.....03.80.37.11.05

Trésor Public Auxonne.....03.80.57.57.00
Préfecture Côte-d'Or.....03.80.44.64.00
Conseil Régional.....03.80.44.33.00
Conseil Départemental.....03.80.63.66.00

SUEZ (assainissement).....09.77.40.84.08
VEOLIA (eau).....09.69.32.34.58

HABELLIS (logement social).....03.80.68.28.00
ORVITIS (logement social).....08.10.02.10.00
France TELECOM Dépannage.....39.00
GRDF Urgence Gaz.....09.69.36.35.34
ENEDIS Dépannage & urgence.....09.72.67.50.21

SAMU/Urgence.....15
Pompiers.....18
Police Secours.....17
Gendarmerie Genlis.....03.80.47.98.40
Connaître la pharmacie de garde.....3237

Drogue, alcool, tabac Info Service.....113
Allo Enfance Maltraitée.....119
SIDA Info Service (appel gratuit).....0800.36.66.36
Croix rouge Écoute.....0800.85.88.58
Centre Anti Poisons.....03.80.29.37.97
Alcooliques Anonyme (24h/24).....03.80.30.27.00
Accueil d'Urgence Femmes/Familles.....03.80.71.56.91
Accueil d'Urgence Homme/Femmes.....03.80.71.16.39

Sites Utiles

Commune de Thorey en Plaine
www.thoreyenplaine.fr

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise
(Intercommunalité) : www.plainedijonnaise.fr

Administration française et démarches en lignes
www.service-public.fr

Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
www.bourgognefranche-comte.fr

Conseil Départemental de Côte-d'Or
www.cotedor.fr

MERCI À TOUS LES ANNONCEURS :

ACTIMODUL (p°07), AMR (p°22), BLISS COIFFURE (p°17), DUC & PRÉNEUF (p°20), ENTRETIEN DIJONNAIS (p°31), EUROVIA (p°20), FM ELEC (p°28), LA CARAVELLA (p°30), LA DAME D'AQUITAINE (p°26), SAS - ETS PEDRON (p°22), VILLAVERTÉ (p°17), ZE TACOS (p°30)